

POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PROPOSEZ DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES ÉCOLOGIQUES

Prestataire énergétique • Syndic



A Monaco, le **bâtiment représente encore 34 % des émissions de CO₂ liées à l'énergie**. Des efforts importants ont été accomplis par ce secteur.

Afin de continuer à **améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments**, les prestataires énergétiques et les syndic ont un rôle majeur à jouer **en accompagnant les propriétaires, les locataires, les gardiens et les intendants d'immeubles à faire les bons choix** en matière de consommations d'énergie. Et diminuer ainsi les émissions de gaz à effets de serre (GES) de la Principauté.

JE PASSE À L'ACTION

-50%

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO S'EST ENGAGÉE À RÉDUIRE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE **50% À L'HORIZON 2030 PAR RAPPORT À 1990** ET À ATTEINDRE LA **NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050**

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS PRODUIT

1/3

DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DE MONACO



SYNDICS, formez les gardiens et intendants d'immeubles à la maîtrise de l'énergie

- Organisez des **formations** orientées sur le suivi et la maîtrise des consommations énergétiques.
- Invitez-les à **devenir vos relais auprès des copropriétaires** vis-à-vis des nouvelles dispositions liées à la maîtrise de l'énergie.
- Aidez-les à **maintenir un bon niveau de performance des installations énergétiques** en les informant sur les marges de manœuvre dont ils disposent au sein du bâtiment (exemples : repérer et alerter la présence de certaines anomalies, vous aider à suivre et contrôler l'entretien et les travaux réalisés par le chauffagiste).
- Formez-les à devenir des facilitateurs** pour les aider à garantir de bonnes relations entre occupants au sujet de la température des logements et des dates de période de chauffage.



JE PASSE À L'ACTION



PRESTATAIRES ÉNERGÉTIQUES,
intégrez à vos prestations de service des
objectifs d'économies d'énergie ou de
rendement ciblés

- Fixez des objectifs d'économie d'énergie **clairs** et estimez leur **retour sur investissement** (c'est-à-dire lorsque la somme des économies réalisées devient supérieure au coût initial d'investissement).
- Rappelez-vous que vous pouvez exprimer ces économies d'énergie soit en euros, soit en émissions de CO₂ évitées, ou les deux.



PRESTATAIRES ÉNERGÉTIQUES,
incluez une dimension
environnementale dans vos projets
neufs ou de rénovation, à travers le
choix d'installations adaptées

- Choisissez des équipements ou des services inscrits dans une démarche d'**économie circulaire** (éco-conception, réparabilité, recyclage ...).
- Privilégiez les offres qui favorisent l'**efficacité énergétique** et minimisent les émissions de CO₂, comme l'installation de dispositifs d'énergies renouvelables par exemple.

JE M'INFORME

Le saviez-vous ?

Un **audit énergétique** est l'analyse détaillée et chiffrée de la performance énergétique d'un bâtiment, que ce soit une maison, un immeuble résidentiel ou une entreprise.

Il permet d'établir une proposition de travaux permettant d'économiser l'énergie tout en indiquant leur coût et leur rentabilité.

L'audit doit être réalisé selon une méthode bien précise afin d'évaluer au mieux la consommation énergétique du bâtiment et ses sources de déperdition.

Pour en savoir + c'est ici.



L'outil numérique
mynexio permet
aux résidents à Monaco
de mieux maîtriser
sa consommation
énergétique.